

international de contrôle ne sera pas seulement un élément capital d'un accord global, mais il jouera aussi un rôle essentiel pour assurer toutes les parties concernées que cet accord sera respecté. Notre expérience de l'Indochine nous permet de savoir ce qui sera inefficace; notre participation à plus de 20 opérations de maintien de la paix en d'autres parties du monde nous a enseigné ce qu'il faut faire pour réussir. Le soutien total et la coopération de toutes les parties devraient être assurés au mécanisme. Ceux qui le mettent en oeuvre devraient avoir un mandat clair, leur laissant l'indispensable liberté d'action et de mouvement, et être tenus de rendre compte à une autorité internationale reconnue. Le mécanisme devrait être établi sur une base financière viable et être de durée limitée.

Ces critères ne sont pas de simples exigences techniques; ils sont en fait essentiels pour que la mission soit en mesure de remplir son mandat, et pour que soit créé le climat de confiance qui doit être le fondement d'un règlement véritable. S'ils étaient négligés ou rejetés, le mécanisme international de contrôle ainsi mis en place ne ferait sans doute qu'accroître les difficultés déjà grandes auxquelles sont confrontées les parties cambodgiennes pour la mise en oeuvre d'un accord viable.

Dans ces circonstances, nous sommes convaincus que les Nations Unies sont indiscutablement l'instrument approprié pour remplir le ou les rôles, qui doivent être ceux d'une organisation internationale. Aucune autre organisation ne dispose de pouvoirs similaires pour donner les garanties requises. Aucune autre organisation ne peut mettre en place les rouages nécessaires de façon à appliquer sans délais les accords qui viennent d'être conclus. Aucune autre organisation ne couvre avec autant d'efficacité l'ensemble des questions humanitaires, économiques et de sécurité, toutes liées entre elles, qui sont à l'ordre du jour de cette Conférence. Nous savons que d'autres options ont été proposées, notamment la création d'une commission de contrôle. D'après notre expérience, il s'agit d'instruments très imparfaits, en particulier lorsqu'ils ne disposent pas d'une structure hiérarchique appropriée ou qui permette d'intégrer des missions. Nous savons que ces opinions sont largement partagées par les participants.

Nous savons également que plusieurs participants ont, récemment encore, exprimé des réserves à l'endroit des Nations Unies, tant pour ce qui est de la représentation cambodgienne à l'Assemblée générale que de la résolution annuelle sur le Cambodge. Ces problèmes disparaîtront sans aucun doute si l'on parvient à un règlement interne. Dans le cas contraire, un mécanisme de contrôle international